

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MAI 2021
A 18 h 00 A LA SALLE DES FETES D'EMBRUN**

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ZAPATERIA Béatrice, ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, MICHEL Christine, EYMEOD Chantal, PARIILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, DEPEILLE Zoïa, DIDIER Alexandre, BERNARD-BRUNEL Franck, MARROU Jehanne, PELLISSIER Robert, CANTON-RAPUC Claire, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, BOSQ Gustave, MONTABONE Michel, MELMONT Jean-Marie, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, METTAVANT Colette.

Absents représentés: BUFFIERE Gilles donne pouvoir à CANTON-RAPUC Claire, SARDY Claire donne pouvoir à DIDIER Alexandre, RAUTENBERG Natacha donne pouvoir à EYMEOD Chantal, COULOUMY Christian donne pouvoir à PARIILLON Christian, BERENGUEL Victor donne pouvoir à METTAVANT Colette.

Absents excusés : ROMMENS Sophie.

Assiste également :



La séance est ouverte à 18 h .

Nomination du secrétaire de séance : Jérôme ARNAUD

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués.

Madame la Présidente indique que 2 rapports ont été modifiés et ont été remis aux membres en début de séance : il s'agit des rapports 2021/104 et 2021/105.

Observation sur le compte rendu du conseil communautaire du 29 mars 2021 : Colette METTAVANT précise que Victor BERENGUEL l'a chargée d'apporter une modification dans le compte rendu du 29 mars 2021 : il n'a pas dit qu'il souhaitait augmenter le montant de la taxe de séjour, comme cela a été indiqué, mais augmenter la collecte de la taxe de séjour.

Le compte rendu du conseil communautaire du 29 mars 2021, sera modifié dans ce sens.

AFFAIRES GENERALES

➤ **RAPPORT N° 2021/79 : 5-3 Désignation de représentants : Désignation modificative des membres de la Commission « Transition écologique et numérique, Aménagement du territoire et économie circulaire »**

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/80 : 4.1 personnels titulaires et stagiaires : Création d'un poste permanent : Géomaticienne**

Chantal EYMEOD rappelle que la chargée de mission SIG sera recrutée à 50% à la CCSP à partir du 01 juillet 2021.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/81 : 4.2 Personnels contractuels : Création d'un poste non permanent : Conseiller numérique France Services**

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/82 : 4.2 Personnels contractuels : Création de postes non permanent : Parcours Emploi Compétence (PEC) France Services**

Mme EYMELOUD indique que ce dispositif est équivalent aux anciens « emplois aidés » dont on bénéficiait auparavant. Ce dispositif est intéressant car le poste est subventionné à hauteur de 60%. Cette personne sera recrutée à la Maison France Service.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/83 : 9.1. Autres domaines de compétence : Convention prise en charge frais liés géomaticienne**

Pierre VOLLAIRE indique que la mairie d'Ubaye Serre-Ponçon met gracieusement un bureau à sa disposition et qu'il s'agit de la participation aux autres frais de fonctionnement qui seront répartis à part égale avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/84 : 7.5 Subventions : Attribution du programme de subventions 2021 – Partie 2**

Madame la Présidente indique que la manifestation Agri-Avance a été annulée tout récemment. Aussi la ligne concernant cette subvention dans le rapport est supprimée.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N°2021/85 : 7-6 Contributions budgétaires : Partenariat 2021 avec la Plateforme Initiative Nord Hautes Alpes.**

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/86 : 7.5 Subventions : Versement subvention à l'Office de tourisme intercommunal de Serre-Ponçon**

Gina BERTRAND Présidente de l'OTI ne prend pas part au vote.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/87 : 7.5 Subventions : Versement subvention équilibre au budget annexe centre aquatique 2021**

Franck BERNARD BRUNEL présente la délibération et indique que cette subvention pourra varier en fonction de la date d'ouverture du centre aquatique.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/88 : 7-6 Contributions budgétaires : Pays S.U.D. : Budget prévisionnel 2021 et avenant n° 5 à la Convention d'Objectifs et de Moyens conclue avec le Pays S.U.D**

Pierre VOLLAIRE indique qu'il ne prendra pas part au vote en tant que Président du Pays SUD.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/89 : 7-6 Contributions budgétaires : SMIAGD : Budget prévisionnel 2021 et contribution financière CCSP**

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/90 : 7-6 Contributions budgétaires : SMADESEP : Budget prévisionnel 2021 et contribution financière CCSP**

Madame Colette METTAVANT qui a pouvoir de Victor BERENGUEL précise que ce pouvoir ne sera pas utilisé pour ce vote puisque Victor BERENGUEL est Président du SMADESEP.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/91 : 8-4 Aménagement du territoire : Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) - protocole d'intention.**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/92 : 8-4 Aménagement du territoire : Candidature au programme « Espace Valléen-2021/2027 »**

Chantal EYMELOUD indique que le programme sera porté dès cette année par la CCSP. Il était porté avant par le Pays SUD. Ce dispositif doit permettre à nos territoires de bénéficier de financement de l'Etat et de la Région, avec l'accompagnement d'autres financeurs. Le Comité de Massif est l'instance de pilotage qui vise à avoir une vision globale des projets portés par les territoires montagnards (Alpes/Savoie).

Le programme s'articule autour de 3 axes principaux de développement déclinés en objectifs opérationnels.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/93 : 8-4 Aménagement du territoire : Mise en œuvre du schéma cyclable secteur Crots Savines le lac– Modification du plan de financement. ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2019/162 DU 02/12/2019**

Christine MAXIMIN présente le rapport.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/94 : 8-4 Aménagement du territoire : Signalétique dans les ZAE : Grille tarifaire à l'attention des entreprises.**

La délibération est votée à l'unanimité

➤ **RAPPORT N° 2021/95 : 7.5 Demande de subvention : Voirie dans les Zones d'activité et d'intérêt communautaire - Demande de subvention dans le cadre de l'aide exceptionnelle du Conseil Départemental des Hautes-Alpes « Opérations de remise en état de la voirie communale ayant subi des dégâts d'hiver 2020-2021 ».**

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/96 : 8.8 Environnement GEMAPI : Candidature à l'appel à projets de l'Agence de l'eau en faveur de l'eau et de la biodiversité 2021.**

Jean marie BARRAL présente le dossier.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/97 : 8.8 Environnement GEMAPI : Entente intercommunale avec la Communauté de communes de Serre-Ponçon Val d'Avance pour la gestion du torrent du Dévezet.**

Christian DURAND présente le projet de délibération. Il rappelle que le torrent du Dévezet est à cheval sur 2 communes et qu'il s'agit de trouver des moyens de gestion notamment lors des inondations par laves torrentielles qui atteignent la route nationale lors des fortes crues.

L'idée est de délimiter précisément la propriété par l'intermédiaire d'un relevé de géomètre. Par la suite seulement, l'entente travaillera sur des travaux.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/98 : 8.8 Environnement GEMAPI : Projet de convention de partenariat entre le Département des Hautes-Alpes et la Communauté de communes de Serre-Ponçon concernant la route-digue Sous le Roc à Embrun.**

Jean Marie BARRAL présente la délibération.

Chantal EYMOUD ajoute que la digue doit faire l'objet d'un diagnostic précis de son état et des travaux nécessaires.

Jean Marie BARRAL fait le point des dégâts causés par les intempéries de la semaine dernière et souhaite qu'une réunion puisse être organisée très rapidement pour réfléchir comment les communes et la CCSP vont s'organiser pour ces réparations.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/99 : 8-9 Culture : Convention Département des Hautes-Alpes : aide au poste de bibliothécaire-coordonnateur – Réseau des bibliothèques et médiathèques : Serre-Ponçon à la Page**

Jean Pierre GANDOIS présente ce projet.

La délibération est votée à l'unanimité.

ZONES D'ACTIVITES :

➤ **RAPPORT N° 2021/100 : 8-4 Aménagement du territoire : Gestion de la ZAE de Pralong Lot 03-Embrun - Convention de servitudes avec ENEDIS.**

Marc AUDIER présente le rapport.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/101 : 8-4 Aménagement du territoire : Gestion de la ZAE d'Entraigues II Lot 09- Embrun - Convention de servitudes avec ENEDIS.**

Marc AUDIER présente le rapport.

La délibération est votée à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT :

➤ **RAPPORT N° 2021/102 : 1-4 Autres contrats : Mise en œuvre d'un groupement de commande en MAPA et autorisation préalable de signature du marché**

Marc AUDIER présente le rapport et explique le montage du groupement de commande avec la commune de Chorges.

Christian DURAND apporte quelques informations techniques et ajoute que le SYME est associé à cette opération pour les réseaux secs. Les travaux sont prévus en septembre et concernent une rue du centre-ville qui sera entièrement réaménagée.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/103 : 7.5 Subventions : Demande de subvention – réseau d’assainissement Charges chemin de l’Isclès**

Marc AUDIER indique que c’est une demande de subvention pour les travaux objet de la précédente délibération.

La délibération est votée à l’unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/104 : 7.1 Décisions budgétaires : Décision Modificative N°1, budget Assainissement 2021 : ajustements**

Rapport modifié en séance. Marc AUDIER présente le projet.

La délibération est votée à l’unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/105 : 1.1. Marchés publics : Avenant 1 au marché de création de 2 stations d’épuration de Puy-Sanières**

Rapport modifié en séance. Marc AUDIER présente le projet.

La délibération est votée à l’unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/106 : 7.3 Emprunt : Contrat de prêt, emprunt Station Epuration Puy-Sanières**

Marc AUDIER précise que les banques n’ont pas eu le temps d’émettre leurs propositions. Il propose de retirer ce rapport et de le reporter au prochain conseil communautaire.

Rapport retiré

DECHETS SMICTOM :

➤ **RAPPORT N° 2021/107 : 1-1 Marchés publics : Appel d’offres concernant le transport et le traitement des déchets verts lot 2 : avenant 1 : marché 2019 04**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l’unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/108 : 1-1 Marchés publics : Appel d’offres concernant le transfert et le traitement des filières de bas de quai des déchèteries : Attribution**

Pierre VOLLAIRE indique que 4 offres ont été reçues et propose au Conseil de suivre l’avis de la CAO de ce jour.

La délibération est votée à l’unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/109 : 1-1 Marchés publics : Appel d’offres concernant le transfert, tri et traitement du multi matériaux et du verre : avenant 1 : marché 2020 05**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l’unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/110 : 1-1 Marchés publics : Appel d'offres concernant le transport et le traitement des déchets verts : avenant 2 : marché 2020 04**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/111 : 7-1-0 Divers : Participation des professionnels et des communes à la gestion des déchets verts**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/112 : 8-8 Environnement : Modification du Règlement intérieur des Déchèteries : pneus des professionnels**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/113 : 7.5 Demande de subvention : Demande de subvention pour l'opération : Ateliers et Chantiers d'Insertion 2021**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/114 : 1-4 Autres contrats : Convention avec TFM COLLECTE SUD**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2021/115 : 8-4 Aménagement du territoire : Installation d'un système de vidéo protection sur différents points d'apports volontaires**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

CENTRE AQUATIQUE :

➤ **RAPPORT N° 2021/116 : 9-1 Autres domaines de compétence des communes et de regroupement de communes Centre aquatique intercommunal : Convention de remboursement par la ville d'Embrun des frais de consommation de gaz pour le gymnase municipal.**

Franck BERNARD-BRUNEL présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

Franck BERNARD-BRUNEL présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Claire CANTON-RAPUC souhaite connaître la date d'ouverture du centre aquatique.

Franck BERNARD BRUNEL indique que la date retenue est le 1^{er} juillet car il sera possible à cette date là d'ouvrir le centre aquatique pour tout public.

Claire CANTON-RAPUC veut également revenir sur le communiqué de presse de la semaine dernière relatif au projet de golf et voudrait que le sujet soit évoqué en conseil communautaire. Elle rappelle le contexte et pense qu'à la suite des études déjà réalisées, il est temps de trancher sur la réalisation ou non du projet. Elle souhaite qu'un référendum d'initiative populaire soit organisé dans le cadre de la démocratie participative.

Des questionnements sur des gros projets sont compréhensibles et notamment lorsqu'ils ont un impact financier important. L'exemple du centre aquatique qui est fortement déficitaire le montre. Elle ajoute que ce projet a des impacts fonciers et qu'il peut à terme générer l'augmentation du coût du foncier.

Le référendum pourrait permettre de consulter la population, affirmer une intelligence collective et assurer une acceptation d'un projet.

Chantal EYMEOUD rappelle, qu'à de nombreuses occasions, le groupe de l'opposition d'Embrun dont fait partie Claire CANTON-RAPUC, lui reproche de ne pas être dans le partage et la participation. Chantal EYMEOUD réfute cette accusation en précisant qu'elle a toujours travaillé en toute transparence. Elle indique que les 24 élus signataires de la pétition représentent seulement 10% des élus du territoire. Elle déplore ne pas avoir été saisie et interrogée directement afin de pouvoir donner des informations fiables.

Les 17 maires de la CCSP sont d'accord pour dire que ce dossier n'est pas suffisamment avancé, et le budget de 20 000 € en 2021 ne permettra pas d'avoir assez d'éléments pour un positionnement rapidement. Il semble difficile de réclamer un référendum sur un projet qui n'est pas du tout abouti et dont on ne connaît pas les tenants et les aboutissants.

Chantal EYMEOUD précise, qu'il existe également un collectif sur ce territoire avec des personnes qui sont favorables à un projet de golf en vue de développer l'économie touristique.

Elle souhaite travailler sur des projets qui soient adaptés à notre territoire, avec une attention extrême sur l'environnement et l'agriculture dans tous les projets et encore plus pour le projet de golf à Crots.

Claire RAPUC souhaite éviter que la concertation en conseil n'intervienne une fois le projet complètement défini. Elle estime qu'il y a de la matière pour faire marcher l'intelligence collective.

Chantal EYMEOUD rappelle qu'une partie des études faites aujourd'hui ne sont pas divulguables car non abouties et les divulguer n'aurait pas de sens. Il y a un cadre juridique et politique à respecter. Les différents points de vue autour de la table doivent permettre de travailler pour le bien commun et pour des projets partagés et réfléchis. Elle ajoute que les élus ont été élus pour représenter la population et remplir leur mission de démocratie locale.

Robert PELISSIER indique qu'il faut inscrire le projet du golf dans une stratégie de territoire en repensant un tourisme désaisonnalisé, avec un projet adapté pour attirer une clientèle que l'on veut voir sur le territoire. Cet affrontement ne servira pas à faire avancer le débat mais par contre la réflexion doit être commune et doit mobiliser tous les élus et les professionnels du tourisme autour d'une perspective globale de développement.

Chantal EYMEOUD indique que cette démarche est en route depuis le premier « Espace Valléen » conduit par le Pays SUD, et qu'elle se poursuivra avec le nouvel « Espace valléen », voté durant cette séance. L'ensemble des projets menés par la collectivité a toujours été suivi de concertation au sein du territoire. Le projet de golf n'est pas sorti au hasard et relève bien d'une stratégie construite de longue date, notamment avec les socio-professionnels. La concertation doit être faite avec créativité et innovation mais ce travail ne peut pas être fait systématiquement avec toute la population. Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice et notamment les élus autour de la table.

Chantal EYMEOUD se rendra disponible autant que de besoin sur ce sujet.

Jean Marie BARRAL évoque une nouvelle fois les dégâts causés par les intempéries de la semaine dernière et voudrait qu'une réunion d'urgence se tienne pour travailler sur les travaux à entreprendre. Chantal EYMEOUD valide cette initiative.

Prochain conseil communautaire : 07 juillet 2021 à 18h à Chorges.

La séance est levée à 19h40

Affiché, le **26 MAI 2021**



La Présidente,


Chantal EYMEOUD